

<p>MAIRIE DE MOUZEUIL ST MARTIN</p> <p>COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>du 28 mars 2017</p>

Présents : MM. COULON Anne-Marie, VERDON Denis, JOUINEAU Laurence, CHAUVET Jean, VALIN Françoise, TURCOT Marie-Annick, RIVIERE Dominique, DURAND Georges, FAIVRE Nathalie, ANNEREAU Frédérique, MIAU Magali, BOISSEAU Olivier, MATUSIAK François.

Pouvoirs :

Monsieur FILLON Nicolas a donné pouvoir à Madame JOUINEAU Laurence.

Absente : Madame VEQUAUD Adélaïde.

Secrétaire : Madame JOUINEAU Laurence.

COMPTE DE GESTION 2016
Budget principal et budget assainissement

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	856 302.92	1 031 573.81	1 887 876.73
RECETTES	Titres de recette émis	372 952.41	1 047 070.69	1 420 023.10
	Restes à réaliser	-	-	-
	Autorisations budgétaires totales	856 302.92	1 031 573.81	1 887 876.73
DEPENSES	Engagements	-	-	-
	Mandats émis	360 649.83	633 499.29	994 149.12
	Dépenses engagées non mandatées	-	-	-
	Solde d'exécution	-	-	-
RESULTAT	Excédent (+) Déficit (-)	+12 302.58	+ 413 571.40	+ 425 873.98
DE	Restes à réaliser	-75 080.00		-75 080.00
L'EXERCICE	Excédent (+) Déficit (-)	-	-	-
REPORTE	Excédent (+) Déficit (-)	-202 759.92	-	-202 759.92
	Résultat cumulé	-	-	-
RESULTAT	Excédent (+) Déficit (-) sans RAR	-190 457.34	+ 413 571.40	+ 223 114.06
CUMULE	Excédent (+) Déficit (-) avec RAR	-265 537.34	+ 413 571.40	+148 034.06

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Excédent de fonctionnement 2016	=	413 571.40 €
• Affectation en investissement 2017	=	265 537.34 €
• Report en fonctionnement 2017	=	148 034.06 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
Budget assainissement

Aucune écriture réalisée en 2016.

VOTE DES BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL

Votants : 14 Exprimés : 14 Pour : 14

BUDGET ASSAINISSEMENT

Votants : 14 Exprimés : 14 Pour : 14

TAUX D'IMPOSITION 2015

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de 2016, à savoir :

- Taxe d'Habitation : 19.21 %
- Foncier Bâti : 20.10 %
- Foncier Non Bâti : 47.95 %

PERSONNEL COMMUNAL : Tableau des effectifs

Nbre d'agents	Fonctions	Nbre d'heures/semaine
1	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Temps Complet
1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Temps Complet
1	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	30 h
1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	32 h
3	Adjoints techniques de 2 ^{ème} classe	Temps Complet
1	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	20 h
1	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	17 h 50

REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Le régime indemnitaire est revu pour les rédacteurs territoriaux et les adjoints administratifs sur l'emploi de secrétaire de Mairie.

CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN D'UNE CHICANE SUR LE DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL EN AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention.

**MANIFESTE DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRESIDENTS
D'INTERCOMMUNALITE**

Le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien à ce manifeste.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal approuve l'étude de faisabilité et arrête la proposition n° 3 bis, Le Vigneau, pour implanter le site de traitement.

VOIRIE 2016

Avenant n° 1

Montant : + 2695.38 € H.T.

CONSTRUCTION D'UN GIRATOIRE

Demande de subvention

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Départemental une subvention au titre des opérations ponctuelles de sécurité routière (70 000 €).

DIVERS

Composition des bureaux de vote pour les élections présidentielles.

Nous, Maire de la Commune de Mouzeuil St Martin, pour être affiché le 30 mars 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A MOUZEUIL ST MARTIN,
le 30 mars 2017
Le Maire
Anne-Marie COULON